

# Victorieux du bras de fer avec la LGV

La NR en a régulièrement rendu compte : Jean-Claude Mercier menait un bras de fer depuis avril 2012 avec la ligne à grande vitesse.

A La Celle-Saint-Avant, il redoutait que les deux étangs se trouvant sur sa propriété soient pollués. En effet, Coséa, en charge des travaux, souhai-

tait relier un bassin de rétention collectant les eaux provenant de la ligne SNCF déjà existante (Paris-Bordeaux), ainsi que des voies de raccordement avec la future ligne TGV, à l'un des deux étangs. Ces deux pièces d'eau, de deux hectares chacun, communi-

quent par ailleurs l'un avec l'autre. A la suite d'un contentieux au long cours, il vient de signer un accord qui épargne ses deux étangs.

L'évacuation des eaux passera ailleurs. Un volet financier complète le compromis.



Mi-juin 2013, Jean-Claude Mercier avait même bloqué la route du futur bassin.

P.C.